



Cofinancé par
l'Union européenne



Référent Formateur Animation ateliers collectifs _ Itinéraire : Mission FSE + - Action 1 - IDF

1. Préambule

La Ruche :

La Ruche est un réseau d'incubateurs et d'espaces de coworking dédié à l'accompagnement d'entrepreneurs sociaux partout en France et à tous les stades de maturité.

La Ruche est un organisme de formation certifié Qualiopi sur le périmètre des actions de formation. A ce titre, il est attendu du formateur qu'il adopte et déploie, dans le cadre de ses missions, les processus et outils validés et certifiés par l'organisme certificateur.

Vision & mission :

Nous croyons que chaque acteur peut avoir un impact social, sociétal ou environnemental peu importe sa situation géographique, économique, son genre ou son origine.

Partant du constat du manque de représentativité de certains profils dans le milieu de l'entrepreneuriat (femmes, publics issus de milieux défavorisés, parcours atypiques...), la Ruche a toujours eu à cœur de développer des programmes qui leur soient dédiés pour que chaque porteur d'idées ait les moyens, les outils et le réseau pour réussir à entreprendre.

2. Le Parcours Itinéraire

Contexte :

Dans le cadre du développement et de la digitalisation de ses programmes, La Ruche a développé un parcours d'accompagnement et de formation à l'entrepreneuriat à distance au niveau national. Il s'agit d'un programme de 3 mois pour accompagner les porteurs de projets à structurer leur idée pas à pas et leur permettre de rencontrer d'autres personnes qui se posent des questions similaires.

Public :

Entrepreneur.e.s en émergence, porteur d'un projet. Le Parcours Itinéraire s'adresse aux personnes bénéficiaires de minimas sociaux.

Le programme :

1. **Une demie-journée de lancement à distance** : réunir les porteurs de projets, lancer la dynamique du parcours, expliquer le programme (réalisée par l'équipe de la Ruche)
2. **3 mois d'accompagnement à distance** comprenant l'accès à un parcours digitalisé avec des séquences vidéos de formations aux outils (persona, SBMC), et d'inspiration (partage d'expérience et conseil), des rendez-vous de suivi individuel appelés diagnostic (réalisés par le référent-formateur) et des ateliers collectifs sous forme de 3 masterclass (réalisés par l'équipe de la Ruche).
3. **Une demie-journée de clôture** : pour connecter les apprenants avec des partenaires clés et clôturer le parcours (réalisée par l'équipe de la Ruche).

3. La mission des référents-formateurs ateliers collectifs

OBJECTIFS :

Dans le cadre du programme Itinéraire, des rentrées en accompagnement ont lieu toutes les semaines ou toutes les deux semaines. Chaque rentrée en accompagnement constitue une promotion de 30 à 45 entrepreneurs. Cette cohorte de porteurs de projet aura alors accès à 5 ateliers collectifs qui auront lieu toutes les 3 semaines environ : un atelier de lancement, 3 ateliers collectifs et un atelier de clôture. Le rôle du référent sera d'animer ces 5 ateliers collectifs.

Le rôle du référent pendant ces 3 mois :

- Accompagner entre 30 à 45 entrepreneurs à distance via l'animation des 5 ateliers collectifs qui ont été pédagogiquement élaborés par l'équipe pédagogique à La Ruche. Le référent qui animera les ateliers collectifs aura alors accès en amont à ces ateliers afin de les préparer.
- Assurer tout au long du parcours, le lien avec les coordinateurs Ruche et l'animateur de communauté, la récolte des données et d'informations des apprenants dans une logique d'amélioration continue, participer aux temps collectifs inter-référents.

DÉTAILS DE LA MISSION :

13 SEMAINES D'ACCOMPAGNEMENT :

Pré-lancement :

- Coordination avec l'équipe de La Ruche pour connaître les dates de rentrées, et le calendrier prévisionnel des ateliers d'une promotion.
- Programmation des ateliers sur google agenda et ajouter les mails de l'équipe de coordination du programme Itinéraire.
- Prendre connaissance des différents supports d'animation : mettre à jour la slide de l'atelier de lancement en ajoutant sa photo et en mettant à jour avec les bonnes dates d'ateliers.

Lancement de la promotion :

- Animation de l'atelier de lancement
- Suite à l'atelier, le référent enverra un mail de bienvenue à tous les porteurs de projet qui rejoindront l'aventure - avec toutes les informations sur le programme.
- Ajouter les référents qui accompagnent individuellement les porteurs de projets sur les ateliers collectifs dans l'agenda google afin qu'ils aient l'information des différentes dates.
- Réaliser l'émargement : 100% des personnes présentes doivent émarger, bénéficiaires et référent coach.

Pendant l'accompagnement :

- Une chaîne slack sera créée avec les référents qui accompagnent individuellement, le référent qui anime les ateliers collectif et l'équipe interne Ruche du programme Itinéraire. Afin d'assurer le bon déroulé des 13 semaines d'accompagnement, il est important d'être réactif dans les réponses sur cette chaîne slack.
- Animation des 3 ateliers :

- Atelier 1 : Adopter une posture entrepreneuriale, déterminer sa cible et lancer son étude terrain
- Atelier 2 : Définir sa proposition de valeur, son offre et son parcours utilisateur
- Atelier 3 : Etablir son plan d'action entrepreneurial
- Messages sur le groupe whatsapp de la promotion avant chaque atelier afin de rappeler la date et l'heure et répondre aux questionnements des entrepreneurs.
- Réaliser l'émargement des ateliers : 100% des personnes présentes doivent émarger, bénéficiaires et référent coach.

Fin de programme :

- Animation de l'atelier de clôture
- S'assurer pendant l'atelier de clôture que les participants prennent le temps de répondre à la mesure d'impact
- Envoi d'un mail de clôture à la cohorte de porteurs de projets.
- Réaliser l'émargement : 100% des personnes présentes doivent émarger, bénéficiaires et référent coach.

Coordination avec l'équipe de La Ruche :

- Participation à l'amélioration continue du parcours et remontées générales sur la chaîne Slack et lors des temps collectifs (participation aux réunions de partage de pratiques) sur le parcours (contenu, utilisation de la plateforme) côté référent et côté apprenant, comme sur les porteurs de projet (avancées, difficultés, point d'attention, assiduité...)
- Lecture et prise en compte de la newsletter envoyée tous les 10 jours afin de voir toute l'actualité du programme : les nouveautés du programme, les ateliers prévus au cours des prochaines semaines, les mises à jour technique sur LaRucheenLigne.net et sur le dashboard...
- Le référent prend part au sourcing grâce à un kit de communication envoyé par La Ruche afin de diffuser cette opportunité à un maximum de personnes et de diversifier les sources de prescripteurs.
- Réactivité sur les canaux de communication avec La Ruche notamment slack interne de coordination, groupe whatsapp de la promo.

ATTENTES / PRÉREQUIS: *Disponibilité obligatoire sur l'ensemble de la mission*

Le public accompagné sur le programme Itinéraire est très éloigné de l'emploi (chômage de très longue durée, bénéficiaires de minima sociaux, fracture sociale...), l'entrepreneuriat est donc utilisé comme un outil de remobilisation pour ce public.

- Maîtriser la méthodologie de la Ruche, tout en respectant sa confidentialité
- Avoir une posture d'écoute de coach (écoute active, reformulation, aide à la décision et au passage à l'action,...).
- S'adapter aux porteurs de projet en difficulté (illettrisme, handicap, en situation de fracture numérique...).
- Faire preuve d'empathie et de bienveillance face aux différences de niveaux et de maturité existantes au sein d'une même promotion
- Interagir avec l'équipe chargée du programme régulièrement et faire remonter rapidement toute difficulté rencontrée.
- S'approprier l'ADN de La Ruche, représenter la marque et incarner pleinement ses valeurs

4. CALENDRIER :

LA MISSION :

De avril 2024 à mars 2025, des rentrées auront lieu toutes les deux semaines. Le rythme des rentrées peut s'accélérer à certains moments de l'année en fonction du nombre de candidatures que nous recevons. Comme indiqué ci-dessus, il s'agit d'une estimation, car nous sommes dépendants du sourcing.

5. MOYENS MIS À DISPOSITION :

Afin de réaliser sa mission en toute conformité avec les processus et les outils validés dans le cadre de la certification Qualiopi, La Ruche met à disposition du formateur :

- le programme pédagogique détaillé de la formation ;
- les supports et outils pédagogiques associés à la formation, que le formateur devra déployer et utiliser en session
- le syllabus détaillé des modules existants ;
- le planning détaillé de la session de formation dans laquelle il intervient ;
- les modalités de suivi des émargements et de l'engagement participant ;
- le tableau de gestion des événements ;
- un espace, sur Google Drive, pour centraliser l'ensemble des supports et ressources de formation mis à disposition des participants

Une présentation des obligations relatives à Qualiopi et de l'ensemble des éléments décrits ci-dessus est effectuée, en début de mission, par un membre de l'équipe La Ruche.

Le référent-formateur qui, malgré avertissement lors des points de synchronisation avec l'équipe pédagogique La Ruche, ne respecterait pas les processus certifiés Qualiopi mis à sa disposition dans le cadre de la réalisation de sa mission, fait l'objet de sanctions, qui peuvent aller jusqu'à la radiation.

6. RÉMUNÉRATION ACCOMPAGNEMENT :

La rémunération de la mission varie en fonction du nombre de promotions accompagnées.

Ci-dessous une base de tarification en exemple pour l'accompagnement de 1 promotion avec un nombre de porteurs de projets variant de 30 à 45 porteurs de projet.

Animation temps collectif - 1 cohorte Itinéraire				
	Nb D'heures	Tarif heure		Total
Atelier de lancement	3,5	50		175
Atelier 1	3,5	50		175
Atelier 2	3,5	50		175
Atelier 3	3,5	50		175
Atelier 4	3,5	50		175
Coordination Ruche	2	50		100
Tarif pour une cohorte avec 5 ateliers collectifs				975